

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. S. le Prince a fait, lundi 22 janvier, une visite à Monsieur le Président de la République Française.

Le lendemain Monsieur Loubet a rendu cette visite à Son Altesse Sérénissime.

L'ouverture de la huitième Exposition internationale des Beaux-Arts de Monte Carlo a été des plus brillantes. S. A. S. la Princesse Alice a honoré de Sa présence cette belle solennité artistique, à laquelle avaient été invités tous les hauts fonctionnaires, autorités civiles et militaires et notabilités présentes dans la Principauté.

Son Altesse Sérénissime, en compagnie de Mademoiselle Odile de Richelieu et accompagnée de M^{me} la Comtesse Gastaldi et de M^{lle} Ethel Oliver, a été reçue à l'entrée du Palais des Beaux-Arts par les membres du Comité de patronage, ayant à leur tête MM. Gérôme et Edouard Detaille, qui suppléaient M. de Dramard, le dévoué Président du Comité, se trouvant, aux regrets de tous, assez sérieusement indisposé.

Dans le superbe hall, décoré de trophées aux couleurs monégasques, de tentures et de magnifiques massifs de verdure, se pressait l'élégante affluence des invités. M. Camille Blanc, Président du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer, a offert à Son Altesse une admirable gerbe de fleurs. Aux premiers rangs des notabilités qui ont salué Madame la Princesse, se trouvaient S. Exc. M. le Gouverneur Général et M^{me} Olivier Ritt ; M. Emile Bernich, Conseiller privé ; M. Jean Blanchy, S. Secrétaire des Commandements ; les Colonels Bellando de Castro et Comte de Christen ; M. le Secrétaire Général et M^{me} la Baronne de Romeuf ; M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco ; M. de Lattre, Secrétaire d'Etat ; M. le Président Baron de Rolland ; M. l'Avocat Général de Monicault ; M^{re} Guyotte ; M. le Ch^{er} Jolivot ; M. le Ch^{er} de Loth ; MM. Georges Bornier, Wicht et Fillhard, et une foule d'autres personnalités monégasques et de la Colonie étrangère.

Accompagnée par MM. Gérôme et Edouard Detaille, Son Altesse a fait le tour des galeries de l'Exposition, et s'est arrêtée devant les principales œuvres, constatant le nombre et la valeur artistique de celles qui composent cette année le Salon Monégasque. Citons parmi les envois les plus justement remarqués, ceux qui sont signés : Gérôme, Detaille, Abbéma, Jean Béraud, Mesdag, Luigi Loir, Duffaud, Cyrille Besset, de Dramard, Spiridon, Rondel, Sinibaldi, Iwill, Thompson, Clairin, Henner, Tornley, Garino, Delavoipierre, Chocarne-Moreau, Bompard, Brancaccio, Hodebert, Leriche, Lavery, Leempoels, Realier-Dumas, Lévy, Many Benner, Billotte, Max Bouvet, Darasse, Flameng, Deconchy, Lynch, Scopetta, Truchet, Ziem, Paul Vogler, etc., sans parler de

la ravissante exposition d'aquarelles, dessins et miniatures, ni de celle de la sculpture et des objets d'art où nous relevons les noms célèbres de Baffier, Lachenal, Barias, Lelièvre, Suau de la Croix, Puech, etc.

S. A. S. la Princesse Alice, après avoir visité en détail l'Exposition, s'est rendue dans la salle du théâtre du Palais des Beaux-Arts pour assister à une délicate représentation de *l'Eté de la Saint-Martin*, la délicieuse comédie de Meilhac et Halévy, qu'ont interprétée avec un art exquis M^{mes} Baretta et Pierson, MM. Coquelin cadet et Boucher, de la Comédie-Française.

Un superbe concert a été ensuite donné par tout l'orchestre du Casino dans le hall : M. Léon Jehin a dirigé dans la perfection l'impressionnante ouverture de *Moïna* de M. I. de Lara ; puis, sous la direction de M. Arthur Vigna et avec le concours du beau soprano de M^{me} Girerd, a été exécuté le poème lyrique composé par Mascagni pour le centenaire de Léopardi. Ce magistral concert a été vivement goûté par l'assistance d'élite, et Son Altesse y a assisté du haut de la galerie, où une collation Lui a été offerte.

Cette belle après-midi fait grandement honneur aux organisateurs de nos Expositions annuelles et ajoute encore au grand et légitime renom conquis par la Principauté dans le monde des Arts.

Comme chaque année, dès son retour dans la Principauté, S. A. S. la Princesse Alice a commencé Ses visites habituelles en se rendant, jeudi, à l'Hôtel-Dieu, où, accompagnée de M^{lle} Ethel Oliver, et suivie de tout le personnel de l'hôpital, Elle a parcouru toutes les salles. S'arrêtant au chevet de chaque malade et prodiguant à tous les paroles d'encouragement et de consolation. Son Altesse s'est retirée au milieu des bénédictions des pauvres malades, profondément émus de Sa bonté et de Sa bienveillance.

La Fête de Sainte-Dévote a été célébrée solennellement samedi dernier, suivant la pieuse tradition de la Principauté.

Dès la veille, l'anniversaire de la patronne de Monaco était annoncé par une salve d'artillerie, tirée de la tour de la Quarantaine, et la plupart des maisons de Monaco-Ville et de la Condamine étaient pavisées. Dans la soirée, sur la place de l'église de Sainte-Dévote, a eu lieu la cérémonie traditionnelle du bûcher sur lequel est brûlé la barque symbolique en souvenir de l'odyssée de la martyre. Le clergé de la paroisse, ayant à sa tête M. le curé Mercier, assistait à cette cérémonie, ainsi que le Maître du port, auquel revient l'honneur de mettre le feu au bûcher. Une affluence considérable de population entourait la place Sainte-Dévote, qui avait été coquettement décorée pour la circonstance.

Le lendemain matin, S. G. M^{re} Theuret a officié pontificalement à la Cathédrale. S. Exc. M. le Gouverneur Général, entouré des autorités civiles et militaires en uniforme, assistait à la grand'messe.

La procession traditionnelle des reliques de la

Sainte a eu lieu à 2 heures de l'après-midi. Formé à la Cathédrale, le cortège, par la rue du Tribunal et la place du Palais où les gardes d'honneur rangés en bataille ont rendu les honneurs militaires, a pris la Rampe-Major, et, suivant la rue du Port et le boulevard de la Condamine, s'est rendu à la paroisse Sainte-Dévote.

La procession, précédée d'une section de police, était composée des enfants des écoles, des pénitents et pénitentes, après lesquels venaient de jeunes abbés portant des palmes vertes et précédant le magnifique reliquaire qui renferme les restes de la sainte martyre. Venait ensuite M^{re} Theuret et tout le Clergé de la Principauté, auquel s'était joint un grand nombre d'ecclésiastiques notables des environs.

Dans la suite, marchaient un grand nombre de fonctionnaires et notabilités monégasques, ayant à leur tête S. Exc. M. le Gouverneur Général ; M. le colonel comte de Christen ; M. de Monicault, Avocat Général ; M. le comte Gastaldi, Maire de Monaco ; M. le baron de Romeuf, Secrétaire Général ; MM. les Membres de la Commission Communale ; M. le Directeur de la Police ; MM. les Commissaires de quartier, etc.

La Société Philharmonique a prêté son concours à la procession, pendant laquelle des salves d'artillerie n'ont cessé de retentir.

A la paroisse de Sainte-Dévote, le cortège a été reçu par M. l'abbé Mercier, curé, entouré du clergé, et après une courte cérémonie à l'église votive, la procession a repris sa route pour rentrer à la Cathédrale par la rue Grimaldi, la place d'Armes, l'avenue de la Porte-Neuve et l'avenue Saint-Martin. A la Cathédrale, un Salut solennel a clos cette pieuse cérémonie annuelle.

Le journal le *Petit Monégasque*, dans son numéro du 20 janvier courant, et le *Journal de Monaco*, dans son numéro du 23 janvier, ont publié en détail la répartition des secours gracieux de toute provenance réunis à l'occasion de l'accident du 29 juillet dernier (écroulement d'un mur d'une maison en réparation).

L'ouvrier blessé Ricci n'est pas encore venu chercher, au Gouvernement, le reste de son allocation, et plusieurs des ouvriers ayant souffert du chômage consécutif à la brusque fermeture du chantier ne se sont pas présentés pour recevoir la somme leur revenant dans cette répartition. Il leur est fait un dernier appel instant, pour que le petit reliquat disponible ne reste pas plus longtemps inutilisé.

Le présent avis a en même temps pour objet de rappeler à toutes les victimes de l'accident que la distribution de secours ainsi faite, et qui est une nouvelle preuve de l'esprit charitable qui règne dans la Principauté, est absolument indépendante des indemnités légitimement dues par ceux qui auront été reconnus responsables de l'accident. C'est aux intéressés qu'il appartient de prendre l'initiative d'exercer personnellement, pour obtenir ces indemnités, tel recours que de droit et de faire à cet effet, à l'amiable d'abord et au besoin,

en s'adressant à la justice, les démarches nécessaires.

Une sérénade, à laquelle ont pris part toutes les Sociétés musicales de la Principauté, a été donnée jeudi soir devant le Palais, en l'honneur du récent retour de S. A. S. la Princesse Alice.

Une foule nombreuse faisait cercle autour des excellentes phalanges artistiques, qui successivement ont fait entendre deux des meilleurs morceaux de leur répertoire. Son Altesse, entourée des personnes de Sa suite, a paru au balcon et a donné le signal des applaudissements qui ont accueilli l'exécution de chaque morceau. A la fin de ce concert, les présidents et les chefs de chaque Société ont été invités à se rendre dans les appartements Princiers. Ils y ont été accueillis fort gracieusement par S. A. S. la Princesse Alice qui les a félicités des progrès réalisés.

M. le Ch^e de Loth, président de la Philharmonique, prenant la parole au nom de tous, a remercié Son Altesse.

M. Ampeglio Levame, au nom du Comité des Soirées familiales des Employés de la Société des Bains de Mer, a remis à M. le Maire de la ville de Monaco, la somme de cent francs pour être distribuée aux pauvres de la Principauté.

Le Comité de bienfaisance de la Colonie Italienne vient de procéder au renouvellement de son bureau pour l'année 1900.

Ont été élus :

Président d'honneur : M. le Commandeur Simondetti, consul général d'Italie.

Président : M. le docteur Giuseppe Lavagna, directeur de l'Institut ophtalmique.

Vice-Présidents : MM. Arturo Vigna et Ernesto Plati.

Trésorier : M. Filippo Fontana.

Econome : M. Dominique Marconi.

Secrétaire : M. Oreste Brida.

Comptable : M. le Capitaine Elia Polli.

Visiteurs : MM. Justin Centoz et le Ch^e Demetrio Pellizza.

Censeurs : Ch^e Ernesto De Angelis, MM. Gamba Carlo et Muggetti Giovanni.

Conseillers : MM. Guido Doda, A. De Liguori, Ferruccio Mattei.

Le siège de la capitainerie des Douanes établi à Menton est transféré à Monaco ; par suite, M. le capitaine Calvy, quitte Menton pour venir résider dans la Principauté.

M. Bosson, sous-lieutenant des Douanes, passe à Vintimille, ayant sous ses ordres les brigades de Garaván et de Gorbio.

La Société des Régates inaugurerait dimanche soir, par un vermouth d'honneur, le nouveau local qu'elle doit à la générosité de la Société des Bains de Mer, aux Thermes Valentia.

La nouvelle salle, vaste et luxueusement décorée, contenait un grand nombre d'invités et de personnalités de marque ; le président de la Société, M. F. Médecin, a prononcé un toast de remerciements à l'adresse de la Société des Bains de Mer et à levé son verre à la prospérité des Sociétés Monégasques.

M. le Ch^e de Loth, président de la Société Philharmonique, s'est fait l'interprète de tous en buvant aux succès de la Société des Régates.

Cette cordiale réunion a pris fin vers 6 heures et demie.

La troupe de la Comédie-Française a terminé samedi la série triomphante de ses représentations à Monte Carlo. Au point de vue de l'interprétation, les deux derniers spectacles donnés par les éminents sociétaires de la maison de Molière n'ont pas eu moins de succès que la *Conscience de l'Enfant*. Ce fut d'abord, en un spectacle coupé, la représentation de trois perles du répertoire : *La Joie fait peur*, de M^{me} de Girardin ; *Un Caprice*,

d'Alfred de Musset, et *Gringoire*. Cette dernière pièce, chef-d'œuvre dramatique de l'exquis poète Théodore de Banville, a été particulièrement goûtée et acclamée par le public d'élite qui emplissait la salle Garnier.

Les excellents artistes nous ont ensuite fait leurs adieux dans le *Marquis de Villemer*, la comédie désormais classique de George Sand, en laquelle, furent longuement applaudis M^{mes} Baretta, Pierson et Leconte, MM. Worms, Duflos, Coquelin cadet.

Cette semaine théâtrale a superbement clôturé la saison dramatique de Monte Carlo. L'ensemble de cette saison a d'ailleurs été de premier ordre et a permis à nos hôtes de la colonie étrangère, d'attendre patiemment les merveilles que leur réserve l'ouverture de la saison lyrique qui commencera samedi avec la superbe reprise de *Messaline*.

Les matinées du petit théâtre du Palais des Beaux-Arts ont repris depuis une semaine et sont des plus suivies par un public enchanté d'applaudir l'inénarrable Polin dans ses fantaisies militaires. Ajoutez sur l'affiche le nom de Berr, Signoret et de M^{lle} Carlis, dans de délicieuses actes de Banville, qui complètent ces jolis spectacles.

Annonçons en outre que le 1^{er} février aura lieu la proclamation des prix décernés à l'occasion du concours de cinématographie de Monte Carlo ; puis ce même jour, ainsi que les 2 et 3 février, seront exécutées des projections cinématographiques des sujets primés au concours.

Ces trois dernières matinées ne manqueront pas de piquer vivement la curiosité du public. Grâce, en effet, à l'importance des prix généreusement alloués au grand concours de cinématographie par la généreuse Administration de la Société des Bains de Mer, la valeur artistique des sujets envoyés par les nombreux concurrents sont de premier ordre.

Ce Concours qui a été, on le sait, ouvert du 1^{er} juillet 1899 au 15 janvier 1900, a réuni un grand nombre de concurrents. La quantité des envois, et leur qualité générale, permettent d'annoncer d'ores et déjà que ce Concours, fort brillant, répond au résultat souhaité. Le jury travaille actuellement à la sélection des bandes positives et négatives. A l'occasion de la proclamation des prix fixée au jeudi 1^{er} février, nous en reparlerons avec détails. Rappelons aujourd'hui que les prix sont au nombre de onze, dont un grand prix de 10,000 francs, deux de 5,000 francs, deux de 2,000 francs, et six de 1,000 francs, soit un total de 30,000 francs.

C'est samedi prochain, 3 février, que s'ouvrira au théâtre de Monte Carlo la sensationnelle série des grandes représentations d'opéras, données sous le haut patronage de LL. AA. SS. le Prince et la Princesse de Monaco.

Voici, avec les noms des principaux et célèbres artistes qui les interpréteront, les opéras qui seront entendus au cours de ces belles représentations dont nous donnons également les dates d'ores et déjà fixées :

Samedi 3, mardi 6, samedi 10 et mardi 13 février. — **Messaline**, opéra en 4 actes de MM. Armand Silvestre et E. Morand, musique de M. Isidore de Lara. — M^{mes} Héglon, Leclerc, Caro-Lucas ; MM. Tamagno, Bouvet, Soulacroix, Melchissédéc, Blancard, Ughetto, Valobra, Delorme.

Jeudi 15 et samedi 17 février. — **La Traviata**, opéra en 4 actes, musique de M. Verdi. — M^{mes} Melba, Cecchi, Rossi ; MM. Tamagno, Soulacroix, Kromberg, Armand.

Samedi 24, mercredi 28 février et samedi 3 mars. — **Otello**, opéra en 4 actes de M. Verdi. — M^{mes} Melba, Cecchi ; MM. Tamagno, Kaschmann, Maini, Kromberg, Delorme, Armand, Dinelli.

Mardi 6, samedi 10 et mardi 13 mars. — **Il Barbiere**, opéra en 4 actes de Rossini. — M^{mes} Melba, Cecchi ; MM. Pandolfini, Soulacroix, Navarini, Gianoli, Armand.

Samedi 17, mardi 20 et samedi 24 mars. — **Guglielmo Tell**, opéra en 4 actes de Rossini. — M^{mes} Pinkert, Caro-

Lucas, Rossi ; MM. Tamagno, Kaschmann, Navarini, Maini, Kromberg, Delorme, Armand.

Mardi 27, samedi 31 mars et mardi 3 avril. — **Renald d'Arles** (création), opéra en 4 actes de MM. Louis de Fourcaud et Noël Desjoyeaux. — M^{mes} Vidal, Lafargue, Rossi ; MM. Iboș, Dubar, Narden, Armand.

Chefs d'orchestre : MM. Léon Jehin et Arthur Vigna. — Chef des chœurs : M. Violet. — Sous-chefs d'orchestre : MM. Moonen et Alignani. — Régisseur : M. Florentin. — Souffleur : M. de Sabata. — Répétiteurs : MM. Vallini et Samuel. — Maitresse de ballet : M^{me} Gedda. — Décorateurs : MM. Poinso et Ferri. — Costumier : M. Zamperoni. — Chef machiniste : M. Kranich. — Chef électricien : M. Franco.

Dans son audience du 23 courant, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Louis Tesio, né à Pieve di Teco (Italie), le 21 avril 1868, ouvrier mineur, sans domicile fixe, vingt jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Léocard-Michel Nicaise, né à Lambezellec (Finistère), le 20 avril 1865, marin, sans domicile fixe, vingt jours de prison et 16 francs d'amende (même délit).

Dans son audience du 25 du même mois, le Tribunal a condamné le nommé Joseph Grimaldi, né à Zilia (Corse), en mars 1849, garçon d'hôtel, demeurant à Nice, six jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Le Tribunal Supérieur, jugeant au criminel, s'est réuni lundi et a tenu deux audiences, l'une le matin, l'autre l'après-midi.

Dans la première, le Tribunal, présidé par M. le baron de Rolland, ayant comme assesseurs MM. Picot-Labeaume et Mareschal, juges, a été complété, conformément aux prescriptions du Code d'Instruction Criminelle, par trois juges supplémentaires : MM. de Loth, Louis Ajani et Honoré Bellando.

Le siège du ministère public était occupé par M. Paul de Villeneuve, substitut.

La première affaire appelée a été celle du nommé Paul Basso, accusé d'avoir extorqué par violence et menaces la signature de ses propriétaires dans le but de se faire délivrer quittance de la somme qu'il leur devait. Après lecture, par M. le Greffier en chef Raybaudi, de l'acte d'accusation, M. le Président procède à l'interrogatoire du prévenu qui avoue les faits à sa charge, faits qui sont confirmés et précisés par les témoignages.

Le réquisitoire est prononcé par M. de Villeneuve et la défense présentée par M^e Bardolet.

Après délibération, le Tribunal rapporte un verdict mitigé par les circonstances atténuantes, qui condamne Paul Basso à deux années d'emprisonnement et aux dépens.

A l'audience de l'après-midi, le Tribunal, composé des mêmes magistrats, avec adjonction de MM. Hector Otto, Joseph Marquet et Antoine Médecin, faisant fonctions de juges supplémentaires, a jugé les nommés Ernest Bianino et Raimond Tuarivoli, accusés de vols qualifiés.

Les prévenus ont avoué les faits qui les amènent devant le Tribunal. Après le réquisitoire de M. le Substitut et deux plaidoiries de M^{es} Bardolet et Barbarin, le Tribunal se retire pour délibérer et rapporte un verdict de culpabilité avec admission des circonstances atténuantes en faveur du plus jeune des accusés. En conséquence, Ernest Bianino est condamné à deux années et demie d'emprisonnement et Raimond Tuarivoli à deux ans de la même peine.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

GRANDS CONCOURS INTERNATIONAUX

Mardi dernier la *Grande Poule d'Essai* a réuni 75 tireurs. La première place a été gagnée par M. Horton, 14 sur 14 ; M. Polleri, deuxième,

13 sur 14; troisième, M. Soldi, 8 sur 9; quatrième, M. Vernon Barker, 7 sur 8.

Jeudi le *Prix d'Ouverture* a réuni 74 tireurs. La première place a été gagnée par M. Watson, 12 sur 12; M. Horton, deuxième, 11 sur 12; les troisième et quatrième places ont été partagées entre MM. Lanfranchi, Queirolo, Gregorini, Hans Marsch et Guidicini, 7 sur 8.

135 tireurs sont inscrits pour le *Grand Prix du Casino* qui a commencé hier lundi.

6^e JOUR. — Lundi 5 Février

Prix de Monte Carlo (grand handicap libre). — 3,000 francs et une médaille d'or, ajoutés à 100 francs d'entrée. Le second recevra 750 francs sur le prix et 25 % sur les entrées; le troisième, 500 francs et 20 %; le quatrième, 250 francs et 15 %; le reste au premier. — 1 pigeon.

7^e JOUR. — Mercredi 7 Février

Prix de Consolation. — Une médaille d'or et 2,000 fr. Les conditions de ce prix seront ultérieurement publiées.

Jeudi 1^{er} Février 1900, à 2 heures et demie

12^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

avec le concours de M. ADOLPHE BETTI, violoniste

<i>Symphonie en ut (Jupiter)</i>	W.-A. Mozart
<i>Concerto en mi mineur</i>	Mendelssohn.
(Pour violon et orchestre).	
M. BETTI.	
<i>La Procession nocturne</i>	Henri Rabaud
(D'après Nicolas Lenau).	
A. <i>Andante religioso</i>	Francis Thomé.
B. <i>Airs Russes</i>	Wieniaswski.
M. BETTI.	
<i>Marche Jubilaire</i>	Léon Jehin.

Il est absolument interdit d'entrer dans la salle des concerts pendant l'exécution des morceaux.

Lettre de Paris

Paris, 28 janvier 1900.

Événement ultra-parisien qui ne saurait, pour bien des raisons, passer inaperçu; la première — osons le dire — du *Messie* de Hændel, à Saint-Eustache, avait réuni sous la voûte de la célèbre église les personnalités les plus mondaines du faubourg Saint-Germain, des habitués des grands concerts, des amateurs indépendants de bonne musique, de tous ceux enfin que les manifestations artistiques ne laissent pas indifférents.

La nef de concert offrait, d'ailleurs, un spectacle des plus curieux: commissaires de la Société des grands oratorios en habit sévère, agents de police chargés d'un service d'ordre d'une assurance difficile, gardes municipaux en petite tenue, l'arme au pied... aux pieds des autels.

Sous les regards indulgents de cette police sans consigne, un public calme, matérialiste, oubliant volontiers, fatalement, la loi de l'Eglise, se laissait entraîner à la dégustation des joies esthétiques d'un art subtil, voluptueux, frivole dans sa religiosité.

Les dames des bas-côtés se livraient à des efforts de gymnastique très méritoires pour contempler, non pas le tabernacle, mais la haute estrade où le merveilleux orchestre d'Eugène d'Harcourt, fort de quatre cents exécutants, jouant avec une discipline rare, une correction remarquable l'œuvre d'un compositeur qui domine par sa science et sa simplicité d'inspiration, toute de fraîcheur, ce dix-huitième siècle si léger dans l'histoire.

Sur les degrés du maître-autel, des fauteuils d'un style coquet tenaient dans leurs bras dorés les membres les plus éminents de la paroisse et du clergé parisien. Le pourtour tout entier de la nef était d'ailleurs occupé par des prêtres. Dans cette même grande nef, le monde, le grand monde était assemblé. Tous les noms illustres de l'armorial de France, les d'Andigné, les de Broglie, les d'Argenson, les de Béarn, les Beauchamp, les de Cossé, les Mortemart, les Polignac, les de Rohan, etc., etc.

A neuf heures et quart, M. Eugène d'Harcourt est à son pupitre. Le prélude est joué. Et pendant deux bonnes heures d'horloge, l'orchestre, les chœurs, M^{lles} Eléonore Blanc, Jenny Passama, MM. Nivette et Lafarge exécutent et chantent les trente morceaux de la nouvelle version due à M. Eugène d'Harcourt.

L'œuvre est belle. Elle trouble non à cause de sa puissance d'expression, — car elle n'atteint jamais, si ce n'est dans l'*Interlude* et dans l'*Alleluia*, au paroxysme de l'émotion, — mais bien à cause de sa couleur très particulière d'une

époque dont la poussière des siècles ne pourra tenir le charme doucereux.

On dit pourtant que ces cérémonies musicales n'auront pas de suite, comme affectant un caractère trop mondain. Je le regrette, pour ma part: car où la musique sacrée serait-elle dans un cadre plus propice, où frapperait-elle davantage l'auditoire?

* * *

La quatrième chambre du tribunal civil a été sévère, hier, contre les agences de renseignements. A propos d'une affaire où le témoignage d'une de ces agences était invoqué, elle a déclaré le tenir pour nul, ajoutant que les dires de ces entrepreneurs de « filature » ne méritaient pas créance.

C'est un curieux phénomène que la multiplication extraordinaire de ces maisons depuis quelques années... Les personnes dont le nom est sur le « Tout-Paris » en reçoivent des tas de prospectus. Pour qu'il y en ait tant, sans doute que le métier est fructueux, sans doute que beaucoup de Parisiens ont intérêt à savoir les affaires intimes des gens qu'ils ne connaissent pas assez pour les apprécier, les évaluer.

L'établissement du divorce est évidemment une cause de cette prospérité. Tout mari, toute femme qui souhaite un tort à l'épouse ou à l'époux en vue de se débarrasser de lui serait si heureux de le prendre en flagrant délit qu'il s'adresse à une de ces maisons pour le faire suivre.

Mais ce n'est pas la seule cause. En dehors des maris et des femmes mariées, il y a dans ce Paris, si friand d'aventures, tant de liaisons secrètes, il y a tant de maisons de rendez vous, la jalousie s'exaspère si aisément par les facilités qu'on a de tromper, et d'autre part chacun est si tenu par ses propres affaires que Tricoche et Cacolet apparaissent comme l'entregent inévitable.

Il y a une autre raison encore, et essentielle: c'est la difficulté de rien savoir de précis sur le passé, sur les occupations, les revenus de gens qu'on connaît, qu'on fréquente, à qui on serre la main, à qui l'on dit: « Mon ami. » Vienne le jour où l'on parle de marier sa fille ou son fils à un quidam entrevu, comment s'informer? Paris est une ville où l'on étale tout le jour. Il faudrait savoir ce qu'il y a dans la boutique une fois les étalages repliés.

Quoi qu'il en soit, notre maison, comme celle de Socrate, est de verre. En y mettant le prix, on peut tout connaître, et chacun d'entre nous est un Châteaubriand au petit pied: si l'on en croit les archives, l'auteur d'*Atala* ne pouvait écrire un billet de deux lignes qui ne fût lu. Tout son domestique, appartenait à la police. Femmes infidèles, songez à Châteaubriand et prenez garde aux agences de renseignements!

* * *

La chapelle commémorative élevée à la mémoire des victimes de l'incendie du bazar de la Charité sera inaugurée le 4 mai prochain, jour de l'anniversaire de cette terrible catastrophe.

Le monument, qui a été exécuté par un tout jeune architecte, M. Guilbert, ne manque pas de beauté.

La chapelle, élevée sur une petite crypte, donne sur la rue Jean-Goujon.

A droite et à gauche de la chapelle se trouvent deux annexes qui communiquent au chemin de croix dont les quatorze stations, en vieil argent, sont serties dans des motifs d'architecture.

Ce monument commémoratif devant servir également de couvent pour quelques religieuses, M. Guilbert a prévu, au-dessus du chemin de croix, un assez grand nombre de cellules.

La partie sculpturale de cet édifice est importante.

Dans la chapelle se dresse une grande statue de la Vierge, mesurant cinq mètres de hauteur; deux motifs funéraires, des femmes pleurant sur un tombeau et quatre enfants symbolisant la Destinée, la Résurrection, la Mort et l'Espérance.

Sur la façade figurent un fronton portant: « 4 mai 1897. — A Notre-Dame-de-Consolation; deux femmes représentant la Foi et la Charité, et, au-dessus du dôme, une statue de la Douleur.

Tous les motifs de sculpture sont dus à deux statuaires de talent, MM. Daillon et Hiolin.

La décoration de la coupole ne sera commencée que dans quelques jours. C'est M. Albert Maignan qui en est chargé.

L'artiste représentera le Christ ressuscité se penchant vers les martyrs montant de la terre et leur tendant les bras; à ses côtés, marchent des anges portant les attributs de la Passion.

La Vierge, enveloppée d'un long voile bleu, conduit les victimes et les présente au Christ.

Ce monument qui, à l'exception de deux colonnes de marbre, est tout en pierre, est d'un style Louis XVI quel que peu modernisé.

VARIÉTÉS

Histoire Ancienne des Peuples de l'Orient Classique

M. Maspero poursuit à la librairie Hachette la publication de sa grande *Histoire des peuples de l'Orient*. Nul mieux que l'éminent égyptologue n'était à même d'élever ce monument. Nous lui empruntons la très intéressante page qu'on va lire:

Les Mages de Chaldée

Aux présages tirés des astres, on joignit ceux qui se manifestaient dans l'atmosphère; s'il tonnait le 27 de Tammouz, la récolte du blé devait être belle et le rendement des épis magnifique; si c'était le 2 Abou, six jours plus tard, il fallait craindre des inondations ou des pluies à bref délai, la mort prochaine du souverain et la division de son empire. Ce n'était pas sans raison que le soleil et la lune s'entouraient le soir de vapeurs sanglantes ou se voilaient des nuées noires, qu'ils pâlis-saient ou rougissaient soudain d'une splendeur insupportable, que des feux imprévus s'enflammaient aux confins de l'air et qu'à certaines nuits les étoiles semblaient se détacher de la voûte et pleuvoir sur la terre. Ces prodiges étaient autant d'avertissements que les dieux accordaient aux peuples et aux rois avant les grandes crises: l'astronomie les cherchait, les interprétait, et ses pronostics influait plus qu'on ne saurait croire sur la fortune des particuliers ou des Etats. Les princes les consultaient, et se déchargeaient parfois sur lui du soin d'indiquer les moments les plus favorables à l'exécution de leurs projets. Les temples possédaient d'ancienne date toute une bibliothèque d'écrits astrologiques, où les gens du métier trouvaient rassemblés, comme en un code, les signes qui annoncent les destinées. L'un d'eux, qui ne comprenait pas moins de soixante-dix tablettes d'argile, passait pour avoir été rédigé sous le règne de Sargon-d'Agadè, mais on l'avait remanié à plusieurs reprises et enrichi d'exemples nouveaux sous lesquels le fond primitif avait disparu peu à peu. C'était le livre classique sur la matière, vers le septième siècle avant notre ère, et les astronomes royaux, auxquels on réclamait l'explication d'un phénomène naturel ou merveilleux, en extrayaient le plus souvent leurs réponses toutes prêtes. L'astronomie ainsi entendue n'était pas seulement la reine des sciences, elle était la maîtresse du monde: on enseignait mystérieusement dans les sanctuaires, et ses adeptes formaient presque une classe à part de la société, ceux du moins qui avaient suivi le cours régulier d'études qu'elle exigeait. Leur métier était de ceux qui rapportent, et il suscitait aux savants nourris dans les bonnes méthodes des quantités de concurrents douteux, instruits on ne sait où, qui exploitaient à l'envi la crédulité populaire. Ils s'en allaient par les chemins, tirant des horoscopes et dressant des thèmes genethliques, dont la plupart n'offraient aucune garantie d'authenticité. La loi s'avisait parfois qu'ils faisaient concurrence aux docteurs officiels, et les troublait dans leur commerce; quand, par hasard, elle les avait exilés d'une cité, ils trouvaient un asile assuré dans les voisines.

La Chaldée regorgeait d'astrologues non moins que de devins et de nécromants: elle ne possédait point, comme l'Egypte, une véritable école de médecine, où l'on enseignait les moyens rationnels de diagnostiquer les maladies et les guérir par l'emploi des simples. Elle se contentait, pour soigner les corps, de sorciers ou d'exorcistes habiles à dépister les démons ou les esprits dont la présence dans un vivant détermine les désordres auxquels l'humanité est sujette. Le facies général du patient pendant les crises, les paroles qui lui échappaient dans le délire, étaient pour ces rusés personnages autant d'indices qui leur dévoilaient la nature et parfois même le nom de l'ennemi à combattre, le dieu Fièvre, le dieu Peste, le dieu Mal de Tête. Les consultations et le traitement étaient donc des offices religieux, qui impliquaient des purifications, des offrandes, tout un rituel de paroles et de gestes mystérieux. Le magicien allumait devant son sujet un feu d'herbes et de plantes odoriférantes, dont la flamme claire écartait les spectres et dissipait les influences malignes, puis il récitait une oraison destinée à décrire le mal ou l'enchantement. « L'imprécation malfaisante comme un démon s'est

abattue sur l'homme, — la voix du magicien comme un joug s'est appesantie sur lui, — l'imprécation malfaisante, le sortilège — le mal de tête ! »

Le dieu daignait lui-même prescrire le remède : le malade devait prendre une gousse d'ail, des dattes, un rameau chargé de fleurs, puis les jeter au feu morceau par morceau, en murmurant des oraisons appropriées à chaque moment de l'opération.

« — La maladie qui est en mon corps, en ma chair, en mes muscles, ainsi que cet ail soit-elle pelée, — et qu'en ce jour la flamme ardente la consume ; — sorte le sortilège, que je voie la lumière ! » La cérémonie se prolongeait autant qu'on le désirait : le malade mettait en pièces et le feu dévorait tour à tour le régime de dattes, le bouquet de fleurs, un flocon de laine, du poil de chèvre, un écheveau de fil teint, une fève. Chaque fois, il répétait la formule en y introduisant deux ou trois des traits qui caractérisent le mieux la nature de l'offrande ; les dattes ne s'emmancheront plus sur leurs tiges, les feuilles du rameau ne seront jamais réunies à l'arbre, la laine et le poil ne remonteront plus au dos de la bête qui les portait et ne serviront plus à tisser des vêtements. Des remèdes accompagnaient souvent l'emploi des paroles magiques, remèdes baroques et de composition fâcheuse, pour la plupart : c'étaient des copeaux de bois amers ou puants, de la viande crue, de la chair de serpent, du vin, de l'huile, le tout réduit en pulpe ou façonnée en boulette et qu'on avalait à l'aventure. La médecine égyptienne en admettait de pareils, auxquels elle attribuait des effets considérables, mais ils ne paraissaient chez elle qu'à l'état d'exception. La médecine chaldéenne les préconisait avant tous les autres, et leur étrangeté même rassurait le patient sur leur efficacité : ils répugnaient aux esprits, et délivraient le possédé rien que par l'horreur invincible dont ils remplissaient les persécuteurs. Elle n'ignorait pas cependant les vertus naturelles des simples et elle les utilisait à l'occasion ; mais elle ne les tenait qu'en estime médiocre et elle leur préférait les recettes qui flattaient le goût du peuple pour le surnaturel. Des amulettes confirmaient ensuite l'effet obtenu et empêchaient l'ennemi de rentrer dans un corps, une fois qu'il en était sorti, nœuds de cordes, coquillages percés, figurines en bronze ou en terre cuite, plaques attachées au bras ou pendues au cou. On y dessinait tant bien que mal une image, la plus terrible qu'on pût imaginer, on y griffonnait une incantation en abrégé, ou l'on y gravait des caractères extraordinaires ; les esprits se sauvaient dès qu'ils les apercevaient, et la maladie épargnait le maître du talisman.

Si risible à la fois et si déplorable que cet amalgame disproportionné de notions exactes et de superstitions vous paraisse aujourd'hui, il aida la fortune des cités chaldéennes autant et plus qu'un bagage considérable de science vraie ne l'aurait pu faire. Les peuples encore barbares qui les serraient de toutes parts étaient imbus des mêmes idées qu'elles sur la constitution du monde et sur le jeu des lois qui le gouvernent. Ils vivaient, eux aussi, dans la terreur continuelle des invisibles, dont la volonté arbitraire et changeante émet tous les phénomènes visibles ; ils attribuaient à l'action directe d'êtres mauvais les revers et les malheurs qui les frappaient, ils croyaient fermement à l'influence des astres sur les événements terrestres, ils étaient à l'affût des prodiges et s'en effrayaient, mais ils connaissaient imparfaitement le nombre et le caractère de leurs adversaires, et ils n'avaient découvert que des moyens insuffisants de leur tenir tête ou de les dompter.

G. MASPERO.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 21 au 28 Janvier 1900

NICE, yacht à vapeur, <i>Clémentina</i> , angl., c. Jones,	sur lest,
BEAULIEU, yacht à vap., <i>Séréda</i> , amér., c. Gordon Bennet,	id.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Charles</i> , fr., c. Seytour,	sable.
Id. b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Taxile,	id.
CANNES, b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchy,	id.
Id. b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	id.
Id. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Dalbéra,	id.
Id. b. <i>Indus</i> , fr. c. Tassis,	id.
Id. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	id.
Id. b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun,	id.
Id. b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	id.

Départs du 21 au 28 Janvier 1900

BASTIA, vapeur, <i>Opal</i> , angl., c. Edward,	sur lest.
BEAULIEU, yacht à vap., <i>Séréda</i> , amér., c. Gordon Bennett,	id.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Taxile,	id.
Id. b. <i>Charles</i> , fr., c. Seytour,	id.
CANNES, b. <i>Jean-Baptiste</i> , fr., c. Carlon,	id.
Id. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
Id. b. <i>Monte Carlo</i> , fr., c. Magagnosc.	id.
Id. b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	id.
Id. b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	id.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE SUR SAISIE

Le jeudi 1^{er} février 1900, à 2 heures du soir, dans un magasin de coiffeur, rue du Rocher, à la Condamine, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers, tels que : fauteuils, glaces, toilettes, chaises, portemanteaux, etc., etc.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.
Monaco, le 24 janvier 1900.

L'Huissier, BLANCHY.

Etude de M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

ADJUDICATION

En l'étude de M^e Blanc, notaire.

Le 10 février à 2 heures.

De la villa **MER ET MONTS** située à Monte Carlo, rue Belle vue.

Exposition plein midi.

Vue sur toute la Principauté et l'Italie.

Entrée en jouissance immédiate.

Mise à prix outre les charges..... 40,000 fr.

Consignation pour enchérir..... 5,000 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e Blanc, notaire détenteur du cahier des charges.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX
VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

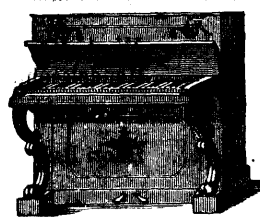
Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

English spoken — Man spricht deutsch

La Maison Modèle est la plus ancienne de Monte Carlo ; elle est renommée pour ses articles de luxe et d'utilité. La nombreuse et élégante clientèle qui l'honore de sa confiance trouvera un choix considérable de nouveautés vendues à des prix défiant toute confiance.

Articles de Paris, jouets, maroquinerie, papeterie, photographies, souvenirs du pays, fournitures de bureau, roulettes et tapis, articles de voyage, ombrelles, parapluies, cannes.

ENTRÉE LIBRE



PIANOS NEUFS, de toutes marques, payables en 3 ans, à partir de 25 fr. par mois.

Alexandre KUNZ

Fournisseur de S. A. S. M^e le Prince de Monaco et du Casino de Monte Carlo

Monte Carlo, boulevard des Moulins, maison Jungmann
Succursale à la Condamine : 15, rue Louis

BONNE OCCASION

Une des plus importantes maisons de fleurs de Monte Carlo, et des mieux situées, avec riche installation et bonne clientèle est à remettre.

Long bail, loyer très avantageux.

S'adresser au bureau du Journal

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n^o 25 — Condamine

et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

Messieurs les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis quarante-cinq ans, avec le concours des Compagnies :

L'Indicateur-Chaix (paraissant toutes les semaines) avec cartes.....	» 75
Livret-Chaix continental (mensuel) :	
1 ^{er} vol., réseaux français, avec huit cartes.....	1 50
2 ^e vol., services étrangers, avec carte coloriée.....	2 »
Livret-Chaix spécial de chaque réseau (mensuel) avec carte.....	» 40
Livret-Chaix de Voyages circulaires de chaque réseau avec cartes, plans et gravures.....	» 30
Livret de l'Algérie et de la Tunisie (mensuel) avec carte coloriée.....	» 50
Livret spécial des environs de Paris (mensuel) avec sept cartes.....	» 25
Livret de la banlieue avec carte.....	» 10
(Ouest.....	» 10
Est.....	» 10
Livret des Rues de Paris (Omnibus, Tramways et Théâtres) avec plan de Paris et plans numérotés des Théâtres.....	2 »

Imprimerie de Monaco — 1900

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Janvier	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	22	762.5	61.3	61.1	61.0	60.5	12.5	14.5	14.0	12.5				11.5	81
23	61.8	61.5	62.0	62.6	63.2	13.5	15.5	14.7	13.2	12.8	79	—	—		
24	6.3	6.2	61.0	60.5	60.0	13.0	15.0	14.0	13.3	13.2	81	—	—		
25	39.5	5.9	58.7	60.2	61.7	14.0	16.0	15.5	14.0	13.8	87	—	Beau		
26	64.8	64.5	63.4	63.2	63.0	13.5	15.3	14.5	12.8	12.6	71	—	Nuageux		
27	56.5	53.5	49.6	48.8	47.5	13.0	14.5	11.0	12.2	12.0	71	—	—		
28	39.0	37.8	37.0	36.8	36.0	11.5	14.5	13.0	11.8	10.0	74	S.-O. fort	Couvert		
DATES		22	23	24	25	26	27	28							
TEMPÉRATURES EXTREMES		Maxima		15.0	16.0	15.0	16.5	15.5	15.0	15.0					
		Minima		11.0	11.0	12.0	12.0	12.5	12.0	10.0					
												Pluie tombée : 0 ^{mm}			